



Rapport d'activités

Pôle Insertion Socioprofessionnelle

Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

Année 2023

Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

www.asfad.fr

SOMMAIRE

Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés.....	3
1. Synthèse du rapport d'activité.....	3
2. Les chiffres clés.....	3
Présentation.....	3
1. L'Asfad.....	3
2. Présentation du pôle et du service.....	4
SERVICE INSERTION PROFESSIONNELLE des personnes hébergées à l'asfad Activité 2023.....	5
1 Les prescriptions.....	5
2 Les nouveautés 2023.....	6
3 La convention avec les CCAS de Rennes.....	7
4 Typologie des publics accompagnés.....	7
5 Les missions de la chargée d'insertion professionnelle.....	10
6 Le travail avec les partenaires en 2023.....	11
7 Les sorties.....	12
LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE.....	13
1. Les prescriptions.....	14 14
2. Les Ateliers.....	14
2.1 L'atelier Hôtellerie-Nettoyage.....	15
2.2 INITIAL : conditionnement de linge.....	17
2.3 Le façonnage.....	18
2.4 Le vestiaire solidaire.....	18
2.5 L'atelier épicerie sociale « Le P'tit Marché ».....	19
2.6 L'atelier repassage.....	20
CONCLUSION/PERSPECTIVE 2023.....	20

1. Synthèse du rapport d'activité

Le travail de redynamisation commencé début de l'année 2022 s'est poursuivi en 2023.

La séparation des plannings entre les contrats aidés (CDDI) et les personnes bénéficiaires des ateliers a été mise en place, la recherche de marché spécifique mise en place a permis de signer début 2023 un contrat avec un nouveau client dans la zone industrielle Lorient à Rennes.

Nous remercions notre stagiaire CAFERUIS, Wilfried Eustache, pour son travail sur la structuration des ateliers.

En lien avec l'évaluation interne et l'écriture du projet de service, des outils ont été créés et d'autres sont toujours en cours de d'élaboration. Nous avons retravaillé sur les bilans à 1 mois et fin de parcours pour les bénéficiaires des AAVA.

2. Les chiffres clés

Nombre de personnes accueillies par le service	109 situations accompagnées en 2023 (69 entrées + 40 personnes déjà en parcours)
Nombre d'heures réalisés aux AAVA	
Nombre d'ETP dans le service	3.7 ETP pour 2 monitrices d'atelier et 2 Educatrices Techniques Spécialisées.
Nombre de bénévoles	15 bénévoles pour 1 276.80 heures de bénévolat
Typologie du public	18 % hommes / 82% femmes
Tranche d'âge	18 ans : 3 % 18-26 ans : 27 % 27-39 ans : 40 % 40-49 ans : 17 % + 50 ans : 13 %

PRESENTATION

1. L'Asfad

1.1 Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2023 :

- 175 personnes en CDI au 31/12
- 53 CDDI chantier d'insertion en 2023
- Budget 2023 : 12 556 704 €
- 17 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 26 bénévoles d'intervention en 2023
- 3 réunions du Conseil de Pole (composition du conseil d'administration)

1.2 Valeurs associatives

Le [projet associatif 2022-2027](#) de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de quarante ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

2. Présentation du pôle et du service

Ce pôle est composé du chantier d'insertion « Ti Prop » qui intervient dans le domaine du nettoyage et du petit désencombrement et de quatre ateliers d'adaptation à la vie Active - un atelier Hôtellerie, un atelier Façonnage, un atelier linge et un atelier Vestiaire solidaire. Nous possédons également une épicerie sociale sur laquelle des bénéficiaires viennent en activité, en complément de la présence de bénévoles. En effet, cette épicerie doit impérativement ouvrir sur des horaires fixes, or la présence des bénéficiaires sur les AAVA n'est jamais garantie.

Dans les textes, un AAVA doit être adossé systématiquement à un CHRS, il doit répondre à un besoin d'activité du public hébergé.

A l'Asfad, nous avons fait le choix d'ouvrir ces ateliers de manière transversale, au public hébergé par nos différents dispositifs.

Sur les AAVA, il existe **25 places** dont **18 pour les personnes hébergées au CHRS**, **2 places pour les personnes hébergées au Centre Parental** et **5 places** pour des personnes orientées par les CCAS.

Ces ateliers sont des supports de découverte ou de reprise d'une activité. Nous signons un contrat d'accompagnement avec les personnes bénéficiaires et nous versons un pécule.

Participer aux ateliers permet aussi aux bénéficiaires de rompre leur quotidien, rencontrer de nouvelles personnes et expérimenter de nouvelles activités. Dans ce cadre les ateliers organisent chaque année une sortie. Cette année, c'est une sortie cinéma qui a été organisée par le chantier d'insertion. Nous avons aussi pu emmener deux groupes d'AAVA en visite sur d'autres chantiers d'insertion (Prélude et les AIPR).

Les AAVA proposent 5 supports d'activité principaux :

L'Hôtellerie : cet atelier propose des activités dans le domaine du nettoyage et de la buanderie avec l'entretien du linge.

Le façonnage / papeterie : qui correspond à de la sous-traitance auprès d'une maison d'édition, ou d'entreprises qui ont besoin de mise sous enveloppe ou de création d'objets publicitaires.

Le vestiaire solidaire : Il s'agit d'une boutique de vêtements enfants ouverte tous les jours.

Le repassage : Il s'agit d'un nouvel atelier créé en 2023 suite au passage de Wilfried Eustache, stagiaire CAFERUIS. L'atelier est en capacité de repasser le linge des salarié.es et bénévoles de l'Asfad pour 2€ le kilo.

Le conditionnement de linge : Il s'agit d'une nouvelle activité de pliage de linge à la main pour un nouveau client INITIAL. Cliquez [ici](#) pour en savoir un peu plus sur ce nouveau client.

SERVICE INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HEBERGEES A L'ASFAD Activité 2023

Les orientations sur ce service se font via une fiche de prescription remplie par le référent social, à la demande et en accord avec le.la bénéficiaire.

Au 1^{er} janvier 2023, 40 personnes étaient en cours d'accompagnement.

1 Les prescriptions

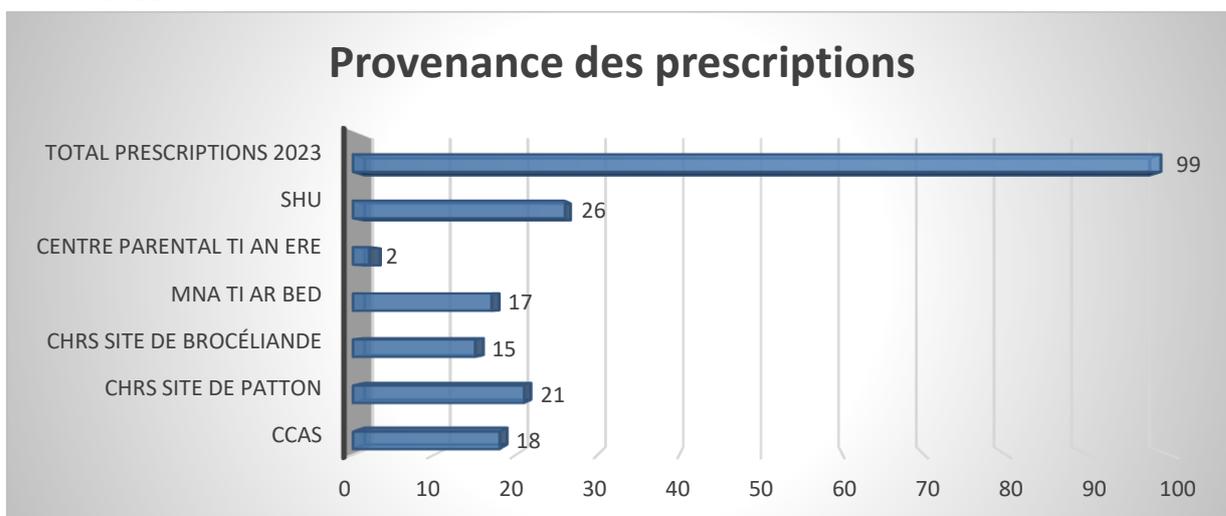
Les prescriptions sont transmises à la chargée d'insertion professionnelle qui propose un rendez-vous au.la bénéficiaire afin d'évaluer ses besoins, attentes et ses difficultés par rapport à l'emploi.

Chaque bénéficiaire est un individu à part entière et est accompagné dans sa globalité. Accompagner la démarche d'insertion professionnelle d'un.e bénéficiaire, c'est être à son écoute pour lui apporter des conseils, lui proposer différentes options possibles mais c'est surtout accepter ses envies et l'accompagner en respectant ses choix.

Cet accompagnement est possible seul ou couplé avec un contrat sur les ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA). Les ateliers sont présentés au moment du premier rendez-vous et cette présentation est répétée à d'autres moments du parcours d'accompagnement.

99 nouvelles prescriptions sont arrivées sur le service au cours de l'année 2023 (22 de plus qu'en 2022).

9 bénéficiaires ne se sont pas présentés au 1^{er} RDV. Un peu moins d'absentéisme au premier RDV que l'année 2022.



Le nombre de prescriptions du CCAS et du service MNA est en augmentation par rapport à 2022. On observe une légère baisse des prescriptions venant du SHU ou du SIS Brocéliande.

Total entrées 2023	Dossier en cours d'accompagnement au 31/12/2023	Nombre de sorties au 31 Décembre 2023
69	40	75

Pour 22 personnes, il n'y a pas eu d'accompagnement à l'issue de la période d'admission : 8 ne sont pas venus à l'entretien proposé et pour les autres, les réponses apportées par téléphone ont suffi à satisfaire leurs attentes.

2 Les nouveautés 2023

✓ **Participer aux actions de la cité de l'emploi pour étoffer notre réseau de partenaires via des webinaires** (découverte de la plateforme de la mobilité, de l'offre linguistique, de la cartographie des acteurs et des actions de la relation entreprise). Un nouveau padlet a été mis en place par la Cité de l'emploi pour faciliter les échanges d'informations des différentes associations et structures de Rennes. Cliquez [ICI](#) ou sur le lien intégré pour voir

✓ **Travail avec Madame Gharrafi, juriste spécialisée en droit des étrangers** : L'insertion professionnelle est un tremplin pour certaines personnes que l'on accompagne. Travailler en collaboration avec Madame Gharrafi est primordial car nous avons besoin de l'avis d'une experte sur certains dossiers pour lesquels la situation administrative piétine.

Nous avons répondu ensemble à un appel à projet dans le cadre d'une subvention BOP 104 en début d'année 2023. Une première réponse négative nous a été faite puis en octobre, nous avons été sollicités à nouveau pour mettre en place ce projet de formation pour les primo arrivantes BPI et/ou signataires

d'un CIR de moins de 5 ans en priorité. Cette formation s'appelle « Pass In'Vie Active ». Un logo a été créé spécifiquement pour cette formation qui débutera 2024. Cliquez [ICI](#) pour le voir.

✓ **La participation aux réunions d'équipe du MNA.** C'est une collaboration qui fonctionne bien et qui permet de trouver des solutions pour les parcours des jeunes que l'on a en commun. La participation à une réunion d'équipe une fois par mois avec le service Ti Ar Bed a permis de dynamiser le parcours des jeunes. La communication et le partage de connaissances est porteur pour chacun d'entre nous. Le logiciel usager.es AGILES renforce notre travail d'équipe et permet une relance plus régulière des objectifs demandés aux jeunes.

✓ **AGILES :** Un accompagnement en temps réel qui permet de dynamiser les parcours. Un vrai plus pour les personnes que nous accompagnons puisque l'on voit ce qui est fait et relancer au besoin ce qui n'est pas fait.

✓ Deux nouvelles activités proposées sur les AAVA : le conditionnement de linge pour « Initial » et le repassage de vêtements pour les salarié.es de l'Asfad.

Dynamiser et développer le service continueront d'être nos priorités pour 2024 car le maintien de nos activités en dépend.

3 La convention avec les CCAS de Rennes

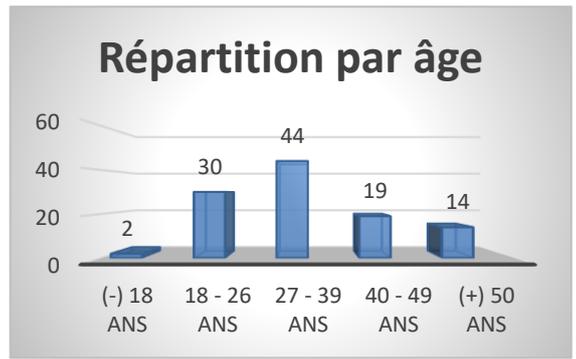
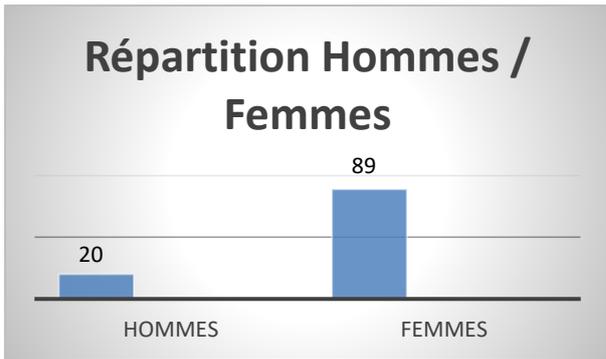
La convention avec les CCAS de Rennes est toujours active dans la limite de 5 places. La collaboration avec ce partenaire se passe bien. Les AAVA sont un lieu accueillant pour les publics qu'ils accompagnent et un support intéressant pour obtenir une évaluation du bénéficiaire participant par des professionnels spécialisés. La communication est fluide et le partage des missions se fait donc sans problème.

Sur les 18 personnes orientées par le CCAS en 2023, 12 ont intégré les AAVA. Trois personnes n'ont pas souhaité faire d'essai car les activités ne les intéressaient pas. En 2023, il y a eu 5 sorties (3F et 2H) : Après ce passage sur les AAVA : 1 est partie vers l'emploi, 1 autre vers la formation non qualifiante, la troisième a arrêté après un contrat d'un mois car le pécule n'était pas suffisant, une autre a été incarcérée et la dernière a souhaité mettre fin à son contrat pour des raisons de santé.

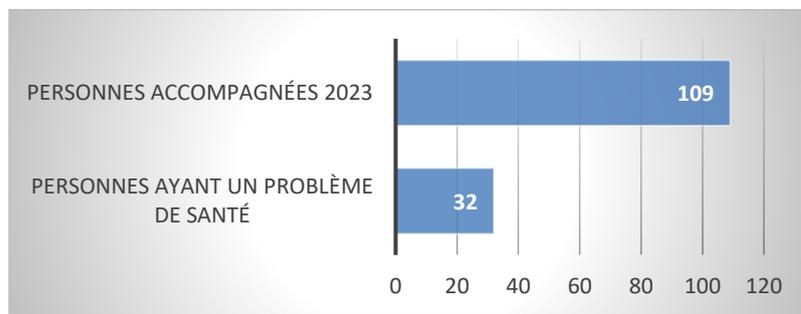
4 Typologie des publics accompagnés

En plus de la convention avec le CCAS, le service est ouvert à toutes les personnes hébergées par l'Asfad : SHU, SIS, Ti AR Bed et le CP.

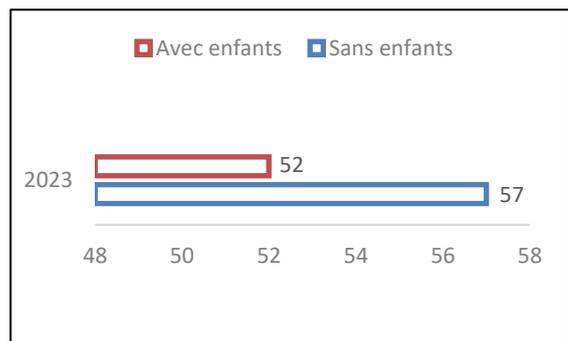
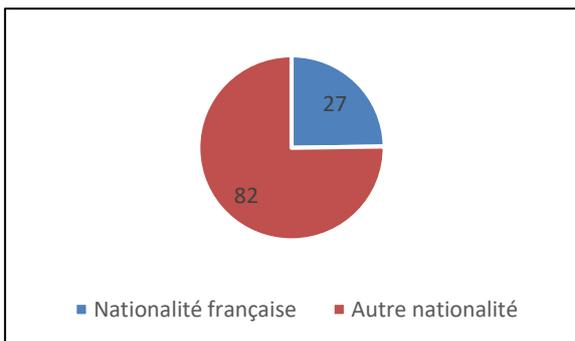
Le % d'hommes accompagnés se maintient par rapport à 2022.



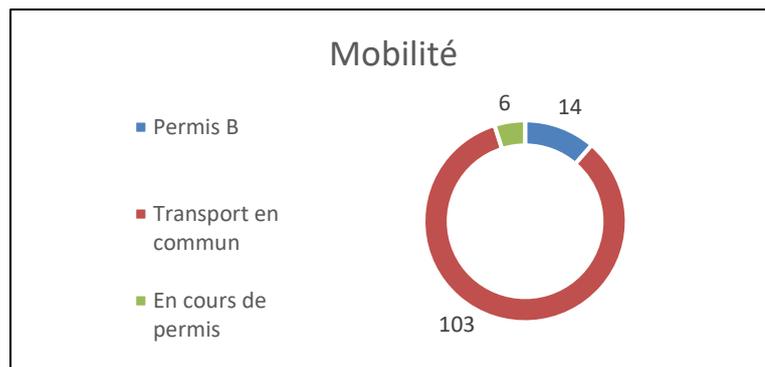
Le nombre de personnes sur la tranche d'âge « + de 50 ans » a progressé en 2023. Sur les 14 personnes accompagnées sur cette tranche d'âge, 10 avaient au moins un problème de santé : 7 étaient en attente d'une RQTH ou ont obtenu une réponse favorable.



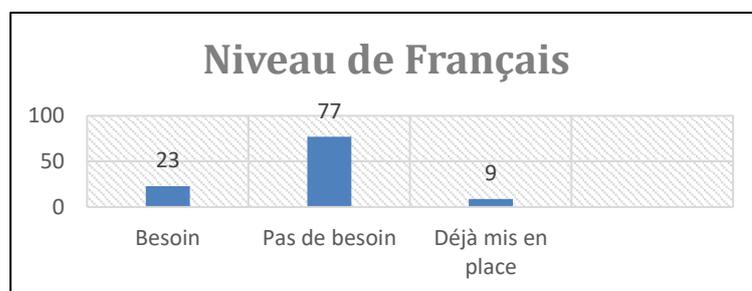
La problématique santé représente 30% des personnes accompagnées. Sur les 32 personnes qui avaient des problèmes de santé, 22 ont participé aux AAVA. La participation à la nouvelle activité conditionnement leur a permis d'évaluer leur capacité sur une activité accessible à tout public et de garder du lien social qu'il n'aurait pas eu en restant chez eux.



La répartition concernant l'origine des personnes accompagnées reste identique par rapport à 2022. Par contre, ce qu'on peut remarquer en 2023, c'est la forte augmentation de personnes accompagnées sans enfants à charge.

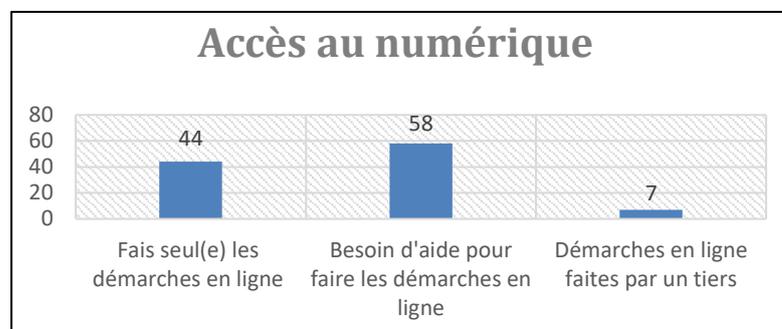


La majorité des personnes accompagnées utilisent les transports en commun. Celles qui ont un véhicule l'utilise très peu. L'achat d'un véhicule, pour celle qui n'en ont pas, n'est pas une priorité. Pourtant de plus en plus de recruteurs demandent le permis mais cela reste cher et peu de personne l'envisage malgré les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Leur priorité reste l'emploi : 36% sont sans ressources et 57 % ont de faible ressources (RSA, AAH, ARE et CEJ).



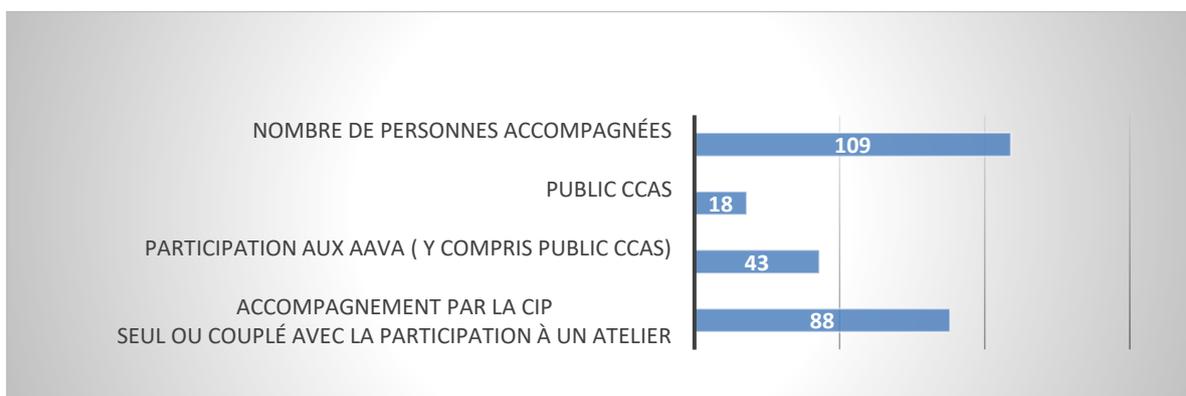
30 % des personnes accompagnées ont besoin d'apprendre le français. 75 % d'entre elles sont étrangères et ne sont jamais ou très peu allées à l'école.

Leur niveau de français ne leur permet pas d'accéder à l'emploi directement et l'accès à la formation reste compliqué du fait des prérequis à l'écrit et à la lecture qui sont demandées par les centres de formation. Cela vient compromettre le projet de certaines personnes. Des dispositifs existent pour remédier à cette problématique mais la mise en place de cours est souvent longue et fastidieuse.



60 % des personnes ont besoin d'être aidées pour faire leurs démarches en ligne. La barrière numérique existe mais n'est pas liée à la barrière de la langue. En effet, sur les 44 personnes qui savent utiliser les outils numériques, plus de 50% sont d'origine étrangère, et seulement 2 personnes ne maîtrisent pas le

français. Sur les 77 personnes qui maîtrisent suffisamment la langue française, 42 sont autonomes dans leurs démarches en ligne. Sur les 27 personnes d'origine française, 8 personnes ont besoin d'aide pour effectuer leurs démarches en ligne.



Le nombre de participants aux AAVA a augmenté en 2023. C'est 50% de plus qu'en 2022 et le nouveau contrat « Initial » y est pour beaucoup car sans production, il n'y a pas d'AAVA. Le maintien d'une activité de production pérenne est nécessaire. Il s'agira de vérifier si cette nouvelle activité permet de maintenir un nombre d'AAVA en 2024. Il serait même intéressant de trouver un autre client afin de diversifier le travail. Un travail est déjà en cours sur la fin d'année 2023 en lien avec la Banque Alimentaire.

Sur les 43 personnes ayant participé aux AAVA, 3 n'ont fait que l'essai et n'ont pas souhaité signer de contrat. Sur les 18 personnes du CCAS, 15 ont participé AVAA.

5 Les missions de la chargée d'insertion professionnelle

- Proposer des entretiens réguliers pour dynamiser le parcours du bénéficiaire. En 2023, C'est plus de 300 entretiens proposés avec un taux d'absentéisme à 24%.
- ✓ **Créer du lien avec les personnes** accompagnées en plus des RDV proposés. La veille professionnelle est omniprésente afin de transmettre des informations adaptées à chaque personne accompagnée soit par mails, par téléphone (entretien ou SMS).
- ✓ **Soutenir les personnes** accompagnées dans leurs démarches numériques : actualisation à Pôle Emploi par exemple sur leur portable, envoi d'un document par mail... L'atelier informatique collectif a été arrêté en cours d'année. Les temps individuels sont préférés par les personnes accompagnées.
- ✓ **Aider à l'élaboration d'un projet professionnel** : utilisation de l'évaluation EVA et du site Diagorienté pour travailler sur les compétences, création de l'espace candidat Pôle Emploi, aide à la recherche de stage, faire ou actualiser un CV... 59 personnes ont demandé à actualiser ou refaire leur CV.
- ✓ **Organiser des visites** de lieux en lien avec l'emploi (entreprises, chantiers d'insertion, forum, l'Exploratoire...)

3 sorties ont été programmées cette année. Seulement 8 personnes ont participé à au moins une de ces visites. Seuls des participants aux AAVA se sont positionnés sur ces visites malgré l'affichage au sein des établissements. Nous sommes allées à Prélude, aux AIPR et à l'exploratoire.
- ✓ **Créer du lien avec les personnes extérieures (CCAS, pôle emploi, entreprises, weker...) pour garantir la bonne continuité des parcours.**
- ✓ **Travailler avec les monitrices d'atelier et/ou ETS sur l'évolution des compétences acquises**

Ce travail est très important pour la bonne continuité du parcours des personnes qui ont un accompagnement couplé avec les AAVA. Les compétences travaillées et le temps passé sur les

ateliers permettent de mettre une première expérience sur un CV. Les échanges sont un moyen de croiser les données, d'identifier les besoins de chaque participant et de mettre en place ce qu'il faut pour lui permettre d'avancer au mieux.

- ✓ **Transmettre des informations** aux référents sociaux. Que ce soit par mail, par téléphone, ou en prenant le chemin du bureau d'à côté, ce lien est essentiel afin de donner une dynamique au parcours des bénéficiaires.
- ✓ Travailler sur la réponse à l'appel à projet BOP 104
- ✓ Créer des supports de communication et des modules de formation suite à la réponse favorable de l'appel à projet Bop 104 « Pass In'Vie Active »
- ✓ Participer à l'organisation des 40 ans de l'Asfad
- ✓ Participer aux réunions d'équipe, aux coordinations des personnes accompagnées, au conseil de pôle
- ✓ Préparer les commissions d'admission des personnes accompagnées et le rapport d'activité
- ✓ Présenter l'Asfad aux différents partenaires rencontrés
- ✓ Rechercher de nouveaux clients
- ✓ Remplir les dossiers des personnes suivies sur AGILES

6 Le travail avec les partenaires en 2023

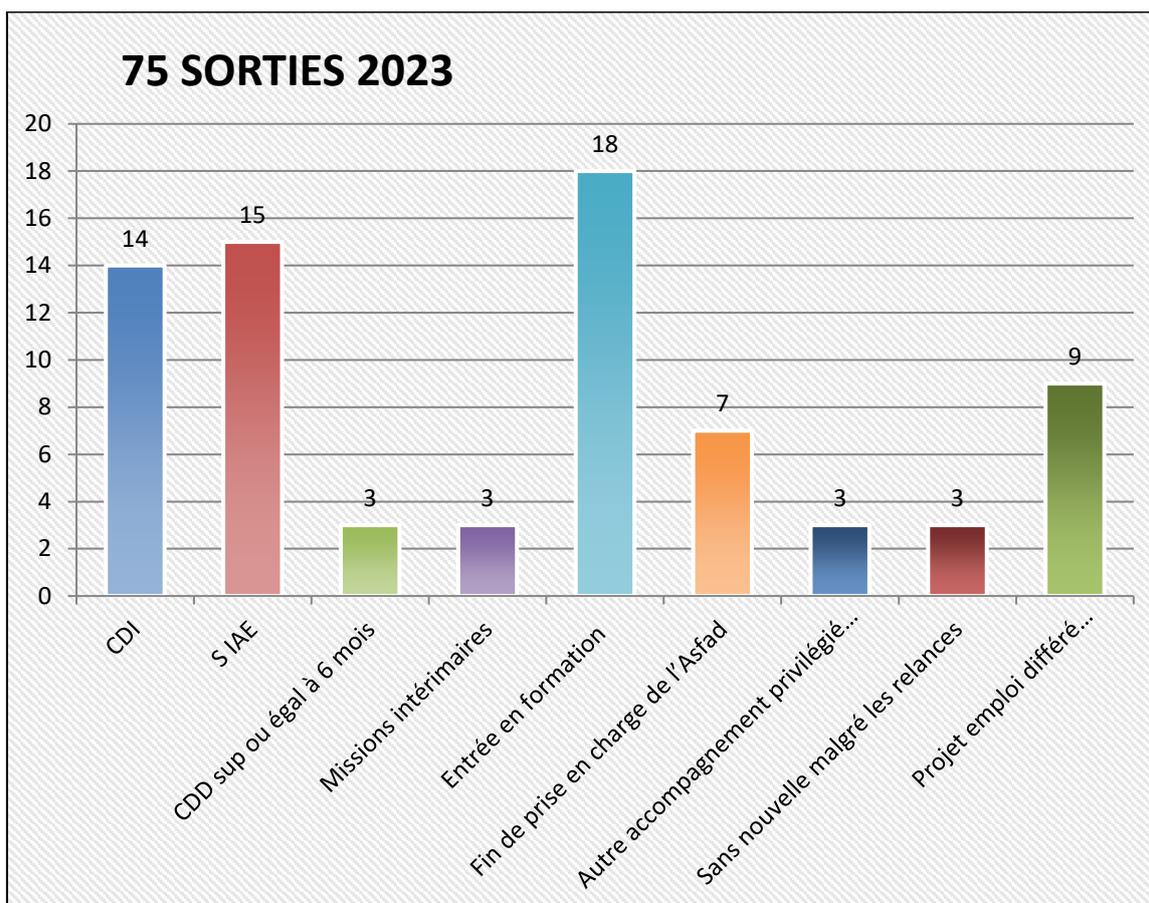
- Visites partenariales effectuées (le CLPS, l'Exploratoire, le CCAS de Cleunay, les AIPR, Prélude, le CRIJ, Le CFA du bâtiment, la feuille d'érable, le SAVAS de Cesson Sévigné, ENVIE 35, l'UIMM à Bruz, l'Afpa, la direction de quartier, Initial, l'AMISEP) : le but étant de trouver de nouvelles opportunités à proposer à nos bénéficiaires donc de nouveaux partenaires, de se faire connaître et surtout de renforcer les liens déjà créés avec certains.
- Participation aux réunions du groupe solidaire emploi GSE Cleunay / Rennes centre et au forum Qualif Emploi à la région Bretagne.
- Intervention à la demande de l'AMISEP, centre de formation pour présenter l'Asfad et son service d'accompagnement à l'insertion professionnelle et temps d'échange avec les futures professionnelles CIP.
- Participation à des webinaires sur des thèmes spécifiques : Egalité professionnelle et diversification des choix professionnels, Jobs d'été de la ville de Rennes, la génération Z, La lutte contre les discriminations, les métiers qui recrutent, les dispositifs de financement des formations, l'état des lieux de la Cité de l'emploi, la santé mentale et l'illettrisme.
- Quelques établissements sollicités en 2023 pour mener à bien les parcours (AGIRC ARRCO, Weker, Pôle emploi, le GEIQ transport, le GEIQ nettoyage, Aftral F°, l'Afpa, Ascape, Face, la feuille d'érable, Fondation Voltaire, Envie 35, le CCAS Cleunay, de Maurepas ; France travail, l'OFII, Kodiko, ADSAO, Actual interim, Idées intérim, Askoria, le GEIQ bâtiment, Ouest France, SIMPLON, Buroscope ...)
- La collaboration étroite se poursuit avec Ti Prop, Prélude, les AIPR car ils connaissent bien nos missions et reconnaissent notre travail. Maison et services, entreprise d'aide à domicile nous fait également confiance. Les passages de relais se font sans problème.

43 sont des prescriptions qui ont été faites sur la plateforme de l'inclusion dont 7 ont été enregistrées par le chantier d'insertion Ti Prop. Sur ces 7 prescriptions, 4 des candidats ont été recrutés. Sur ces 4 personnes recrutées, la moitié est passée sur les AAVA à un moment donné du parcours.

L'activité nettoyage n'est plus l'activité la plus demandée comme il y a quelques années. Le travail d'agent de nettoyage est dur, physique et 50% du public des AAVA présente une

problématique de santé qui n'est pas en adéquation avec la pratique de ce métier. De plus, les personnes qui participent à l'activité nettoyage travaillent souvent avec l'équipe de CDDI du chantier d'insertion Ti Prop et très vite, elles se rendent compte qu'elles n'ont pas la même rémunération. Certaines décident de ne plus venir ou demande à faire une autre activité moins physique pour la même rémunération. La question de l'augmentation des péculés est à l'étude.

7 Les sorties



Sur les 75 sorties 2023, 22 personnes ont participé aux AAVA. 10 sont sorties en emploi (4 CDI et 6 contrat CDDI en chantier d'insertion dont 4 contrats sur Ti Prop).

Les AAVA ont servi de passerelle et ont permis aux personnes d'aller vers l'emploi et la formation. C'est aussi un outil qui permet d'évaluer les capacités des personnes, de faire un bilan et de déposer un dossier en vue d'obtenir une RQTH.

En 2023, nous avons eu 36 demandes d'évaluation des capacités. La moitié sont des demandes de référents CCAS.

Le public change même au sein de l'Asfad, la recherche de nouveaux partenaires accompagnant les personnes en situation de handicap sera l'objectif 2024 pour permettre aux personnes accompagnées de pouvoir poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle avec une prise en charge de leur handicap. Une ouverture avec l'ADAPT est en cours. Le Clubhouse FRANCE arrive sur Rennes, peut être l'occasion de créer un partenariat dans la durée. Cliquez [ICI](#) pour savoir ce qu'ils font.

2023 a été une année enrichissante et constructive. Nous attendons notre prochain déménagement avec impatience, ouverture de nouvelles perspectives. Il faut persévérer, garder l'envie d'avancer, de créer et d'innover pour donner aux personnes que l'on accompagne une réponse appropriée en vue de leur insertion professionnelle.

Nous avons dû également réfléchir dès mars 2022 à la baisse de production sur les AAVA

LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE

En 2022, au regard d'un fléchissement de l'activité, la décision a été prise de redynamiser les ateliers. Nous avons commencé par revoir la méthode de tri du linge dédié au vestiaire solidaire. Une nouvelle activité repassage de vêtements a été mise en place après le lavage du linge, avec pour objectif à plus ou moins long terme de proposer cette prestation repassage du linge aux salarié.es de l'Asfad.

Le cumul des différentes activités a ainsi permis de proposer une production suffisante aux participantes pour évaluer leur capacité à travailler, les faire monter en compétences afin de préparer la suite de parcours.

Pour optimiser notre démarche de dynamisation des AAVA, un stagiaire CAFERUIS est arrivé sur le service fin novembre 2022. A plusieurs reprises, des échanges se sont faits, des objectifs ont été actés pour tous. Le 14 décembre 2022, le vestiaire solidaire est sorti de l'Asfad et un stand a été installé sur un temps fort à La Cohue, lieu de convivialité et de services pour les habitants et les entreprises situé à Maurepas. L'objectif était de faire connaître notre vestiaire solidaire et de parler de nos missions. Des sorties qui pourront être programmées à nouveau. Une rencontre avec le CCAS de Cleunay a eu lieu début 2023 pour organiser un temps fort du vestiaire solidaire. Une enquête a également été envoyée à tou.tes les salarié.es de l'Asfad pour voir si une prestation de repassage pourrait les intéresser.

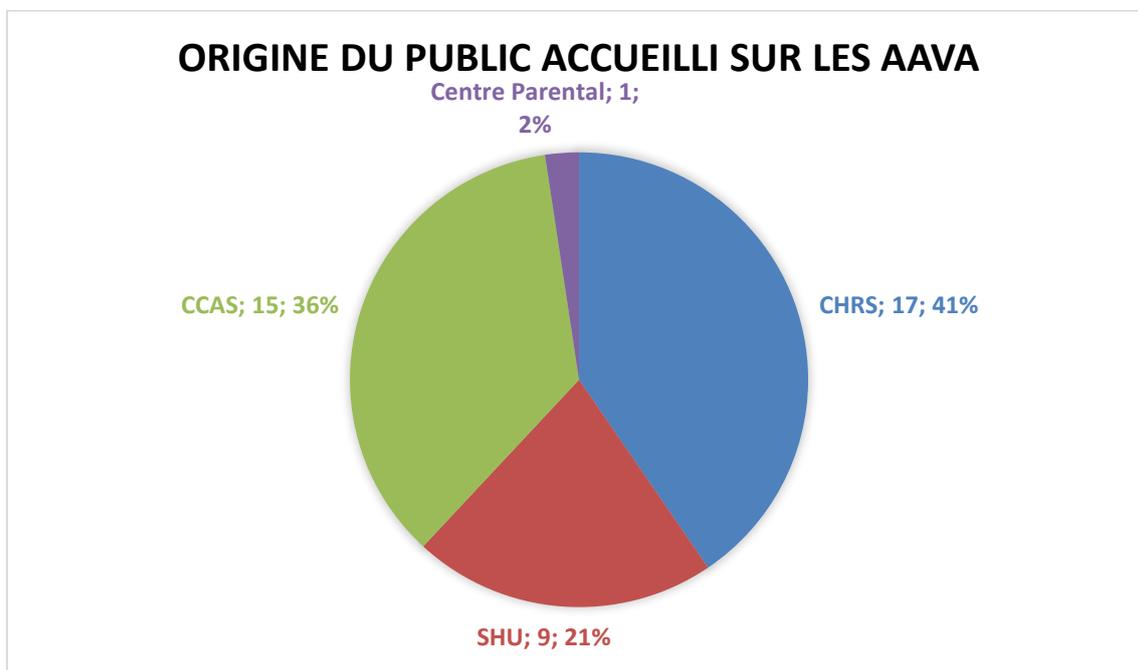
Suite à cette réflexion, les ateliers proposent aujourd'hui les activités suivantes :

- Nettoyage
- Repassage pour les professionnel.les de l'Asfad
- Papeterie et petit façonnage
- Mise en rayon / tri linge
- ainsi qu'un atelier de conditionnement de linge depuis avril 2023

Cette nouvelle organisation permet de répondre à la fois aux besoins du service et de proposer aux personnes du travail diversifié. Ceci a aussi permis d'adapter les activités pour répondre à l'évolution du public hébergé à l'Asfad.

1. Les prescriptions

En 2023, 43 personnes ont participé aux AAVA.

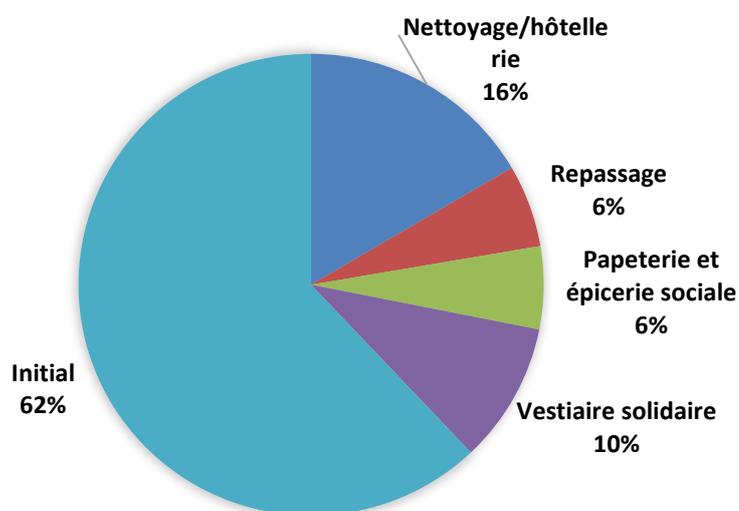


2. Les Ateliers

Passé le contexte de la pandémie, les ateliers retrouvent petit à petit une activité annuelle et nous pouvons comparer avec l'année 2019.

Au total 5052.49 heures réalisées
(2395.25 heures en 2022)
pour un pécule de 17 407.12 €
(7744.39 € en 2022)

RÉPARTITION NOMBRE D'HEURES PAR ACTIVITÉ



2.1 L'atelier Hôtellerie-Nettoyage

Pour l'année 2023, ce sont :

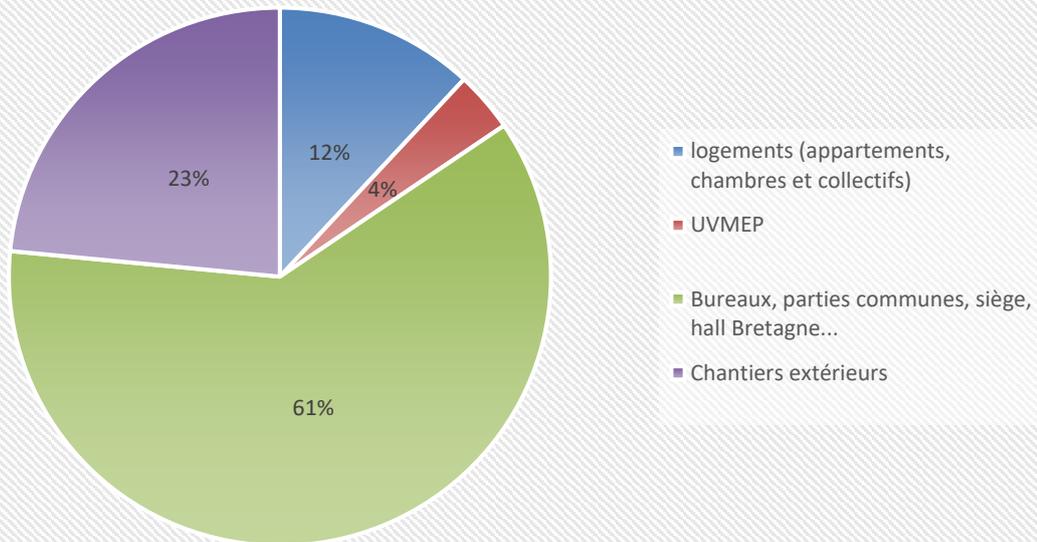
- **4 CDDI détachés sur le CHRS soit environ 4 888 heures de nettoyage**
- **836 heures réalisées par les AAVA**

En 2023, l'équipe de l'AAVA hôtellerie a effectué le nettoyage de 61 appartements, 32 chambres et 109 collectifs, plus toutes les parties communes et bureaux du CHRS, UVMEP et du siège.

Pour continuer dans notre démarche de redynamisation des ateliers, nous avons répondu à des demandes de nettoyage pour des clients extérieurs. Pour l'année 2023, cela représente 672 heures de travail.

Pour 2023, les heures de nettoyage réalisées par l'équipe (CDDI + AAVA) se répartissent de la façon suivante :

Répartition heures de nettoyage



Cet atelier a rapporté la somme totale de 11 447,91 € entre les remises en état des logements des personnes hébergées que nous avons refacturées et le linge mensuel pour les 2 autres établissements de l'Asfad.

L'atelier est ouvert aux résidentes :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

L'encadrement est effectué par une monitrice d'atelier et une ETS qui participent :

- aux entretiens de préadmission
- aux commissions d'admission et de suivi (1/mois)
- aux réunions de service (1/mois)
- aux différentes réunions institutionnelles
- aux bilans réalisés avec la CIP et/ou le référent social
- aux réunions de coordination pour les usagers
- aux réunions de coordination logement (chaque mardi) : à partir de ces réunions s'organise le travail de l'atelier (entrées/sorties des logements, changements d'appartements, dates fixées pour remises en état logements, travaux prévus etc...



A ces réunions s'ajoutent les temps d'échanges informels avec les divers référents sociaux des personnes accueillies sur l'atelier.

Leurs missions sont les suivantes :

Assurer une production :

- Nettoyage des bureaux, des salles de réunions, des parties communes, de la remise en état des logements des 2 résidences du CHRS, du siège social, de l'UVMEP, des appartements

extérieurs et de l'entretien du linge.

- Préparer les commandes de fournitures et produits, de gérer les stocks.
- Organiser les temps de travail des salarié.es : fiches horaires, congés et ce en lien avec la directrice de Pôle.

Encadrer, accompagner et former les personnes aux techniques de nettoyage.

- Formation théorique sous forme de diaporama, ce qui permet à l'équipe d'utiliser soit l'écrit, l'oral ou le visuel pour apprendre les techniques de nettoyage.
- Elaboration de fiches procédures.
- Formation pratique, ce qui permet d'appliquer ce qui a été vu en théorie.
- Apprentissage du vocabulaire en lien avec le travail et/ou l'activité, sous forme de jeux ou d'échanges ce qui permet de faire participer un maximum de personnes.
- Organisation de sorties et/ou visites axées sur le développement durable, la découverte des métiers et l'insertion professionnelle.

L'Educatrice Technique Spécialisé est aussi en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des salarié.es en insertion (CDDI). Ses missions sont de :

- Soutenir les bénéficiaires dans leurs démarches numériques : actualisation à Pôle, déclaration CAF.
- Aider à l'élaboration d'un projet professionnel.
- Aider à la recherche de stage ou d'Emploi (aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, veille professionnelle sur les offres d'emplois, formation...).
- Evaluer les compétences et rédiger des bilans de suivis de parcours à destination des partenaires.
- Assurer le lien avec les partenaires extérieurs (CCAS, pôle emploi, employeur...) pour garantir la bonne continuité des parcours.
- Transmettre des informations à la CIP.

Face à notre difficulté à mobiliser de CUI / CAE, nous avons demandé en 2022 à la DREETS d'accueillir des CDDI du chantier Ti Prop sur le nettoyage des locaux de l'Asfad.

La validation de notre demande a permis d'intégrer des CDDI sur le service AAVA. Aujourd'hui, 4 CDDI effectuent le nettoyage de l'Asfad en plus des participantes aux AAVAS. Ce public est grandement éloigné de l'emploi et n'aurait pas pu intégrer un chantier d'insertion en première intention. De ce fait, l'accompagnement est très renforcé et soutenu au regard des difficultés du public.

2.2 INITIAL : conditionnement de linge

Cette nouvelle activité a commencé courant avril 2023. Elle consiste à conditionner du linge pour une blanchisserie industrielle du quartier.

Après avoir mis de côté le linge troué ou tâché, les participant.es à cet atelier plient le linge en fonction du modèle puis le compte pour le conditionner à façon. Au fil des mois, nous avons connu une belle augmentation des quantités livrées. Aujourd'hui, nous sommes approvisionnés 4 fois par semaine d'environ 600 Kilos de linge à chaque fois.

Actuellement, c'est sur cette activité que nous accueillons le plus grand nombre de personnes des AAVA. Entre avril et décembre 2023, nous avons traités près de 44 810 kilos de linge pour un montant de 29 419€. Nous remercions Initial de nous faire confiance.

2.3 Le façonnage

En 2023 l'atelier façonnage a réalisé 6 marchés dont le chiffre d'affaires a été de 57,87 € pour nos deux clients d'extérieur; La croix Sofrel et la Folle Avoine.

Nous avons réalisé quelques tâches pour notre service administration de l'Asfad ; comme le collage des étiquettes, le pliage des pochettes, la préparation des livrets d'accueils !

2.4 Le vestiaire solidaire



Afin de créer de l'activité sur cet atelier, nous avons fait le choix de nettoyer et de repasser tous les vêtements mis en vente. **Cette activité a demandé 291,25 heures pour le repassage et 496,50 heures de tri et de mise en rayon.** Au-delà de l'activité, cela permet de mieux ranger les vêtements et ils sont plus présentables lors de la vente.

Mois	Nombre de passage	Montant
Janvier	7	55.00 €
Février	10	128.00€
Mars	4	43.50 €
Avril	7	76.50 €
Mai	8	34.00 €
Juin	14	134.00 €
Juillet	9	82.00 €
Aout	4	22.50 €
Septembre	8	77.00€ €
Octobre	3	20.00 €
Novembre	5	58.50 €
Décembre	4	24.00 €
Total	83	751.50 €

Nous pouvons constater que le nombre de clients a diminué. Cela peut s'expliquer par le fait que de nombreux dons sont faits auprès de diverses associations.

La présence d'un stagiaire Caferuis a permis de retravailler nos outils de communication à destination des partenaires, car le vestiaire manque de visibilité.

2.5 L'atelier épicerie sociale « Le P'tit Marché »



L'épicerie reste un dispositif attractif au regard du taux d'inflation en nette progression en 2023.

L'épicerie sociale joue un rôle important pour rétablir un équilibre alimentaire dans la vie quotidienne des familles bénéficiaires.

Voici quelques détails sur la distribution extrait du logiciel Ticadi qui aide les bénévoles dans la distribution:

Données sociodémographiques	Nombre	%
Âge moyen	25 ans	
Répartition par âge		
0 - 3 ans	6	7%
4 - 14 ans	22	25%
15 - 25 ans	27	30%
26 – 64 ans	32	36%
65 ans et plus	2	2%
Répartition par sexe		
Hommes	37	42%
Femmes	52	58%

	Répartition des produits distribués (en %)	Répartition recommandée (en %)
Fruits et Légumes	20.3	33
Féculents	32.3	25
Laits et produits laitiers	15.7	25
Produits sucrés ou salés	18.4	2.5
Matières grasses ajoutées	5.9	2.5
Viandes, œufs et poissons	7.5	12

Situation professionnelle	Nombre	%
En recherche d'emploi	11	12%
Salarié	5	6%
Contrat aidé	1	1%
Etudiant/ en formation	1	1%
Retraité	2	2%
Autre	1	1%
Non indiqué	68	76%

La part de produit fournie par la Banque Alimentaire est de l'ordre de 76.6. Le reste provient de dons obtenus dans le cadre de notre partenariat avec l'entreprise Phénix.

Les participant.es aux ateliers AAVA se sont occupé.es essentiellement du nettoyage de surface et des étagères, et parfois de la manutention des produits.

Le reste des tâches est effectué par les bénévoles.

8	personnes bénévoles présentes au 31/12/2022
7	Personnes bénévoles entrées sur l'année 2023
-3	personnes bénévoles sorties au cours de l'année 2023
12	personnes bénévoles présentes au 31/12/2023
15	personnes bénévoles ont accompagné les bénéficiaires durant l'année 2022

1 445.50	Heures au total de bénévolat
----------	------------------------------

➤ **15 personnes bénévoles sont intervenues au cours de l'année 2023 comme en 2022 pour un total de présence de 1 445.50 heures contre en 2022 1 276.8 heures.**

2.6 L'atelier repassage

L'atelier de repassage a démarré le 09/05/2023 sous l'impulsion de Wilfried Eustache, stagiaire CAFERUIS. Il s'agit de développer une activité qui pourrait travailler des compétences transférables dans les métiers de l'aide à la personne (secteur en tension).

Nous avons repassé 113,80 kilos de linge (vêtements et linge de maison), pour 36 passages. Ceci nous a rapporté la somme de 217,30 € (sans compter les pécules).

L'Asfad a versé au total 17 391,59€ de pécule pour 5 052,49 heures d'activités sur les AAVA.

CONCLUSION/PERSPECTIVE 2024

L'année 2023 est une belle année pour les AAVA, en effet, le nombre de bénéficiaires a fortement progressé. Le travail de redynamisation entamé début 2022 porte ses fruits grâce à l'engagement des encadrantes et à notre partenariat avec Initial.

C'est une belle année aussi, car les AAVA ont généré un résultat proche des 15 000 € et cela n'était pas arrivé depuis longtemps. Je souhaite remercier les collègues des AAVA pour leur investissement et leur persévérance. Je les sais convaincu.es de l'utilité de ce dispositif.

Pour 2024, un choix a été fait de regrouper toutes les activités au sein d'un même lieu afin de faciliter les échanges sur les bénéficiaires (AAVA ou CDDI), sur la production et l'organisation de travail des encadrantes.

Le déménagement est prévu en début d'année 2024 et se fera au sein des anciens locaux de l'accueil de jour puisqu'ils ont eux-mêmes déménagé au sein de la Maison des Femmes.

De belles perspectives se préparent sur 2024, puisque nous avons rencontré la Banque Alimentaire qui souhaite créer une cuisine collective qui pourrait être mise à disposition des AAVA afin d'effectuer le déconditionnement et reconditionnement de denrées sèches ou des confitures à l'aide de fruits et légumes issus des rebus mais toujours consommables.

Carole Gahinet
Directrice du Pôle Insertion Socioprofessionnelle

Les encadrantes des AAVA